

ANNÉE 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation



siao@audasse.fr - 03 21 59 99 09
Siège : 29 rue des Rosati, 62000 ARRAS - secretariat@audasse.fr

3 Square Saint Jean, 62000 Arras



SOMMAIRE

1

Le SIAO d'Arras
-
Présentation

2

Les missions

-

115/HU
Évaluation
Diagnostic
Insertion
Coordination
Accompagnement

3

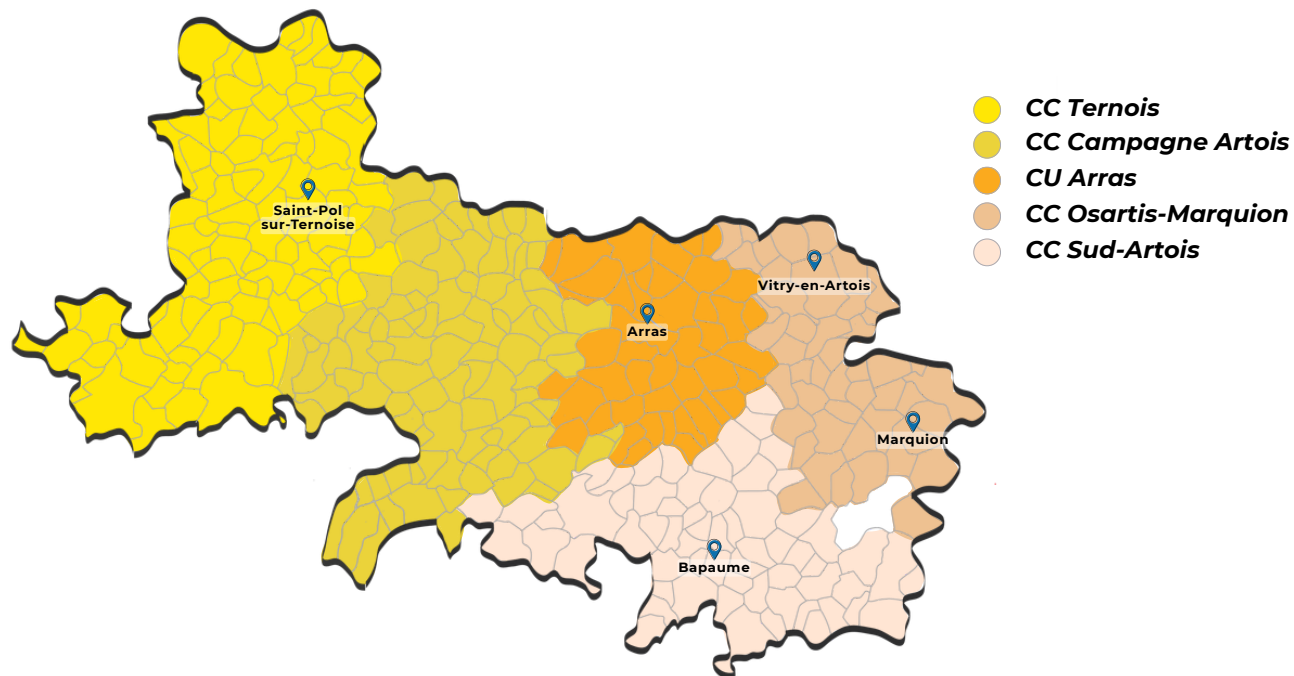
Conclusion et
Perspectives



Le SIAO d'Arras

Le **S**ervice **I**ntégré d'**A**ccueil et d'**O**rientation d'Arras est l'une des 7 antennes du SIAO 62, porté par l'une des associations du territoire : **AUDASSE**.

L'antenne d'Arras couvre l'arrondissement le plus étendu du Pas-de-Calais, pour un total de 357 communes.



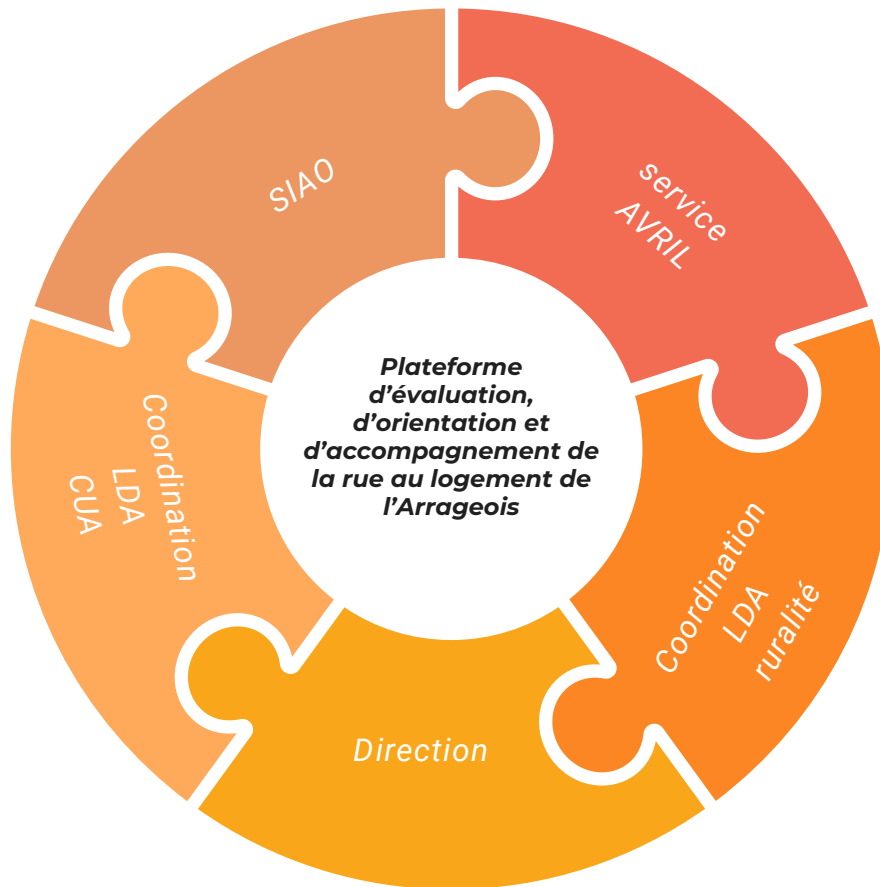
En 2025, l'antenne SIAO d'Arras a poursuivi la dynamique lancée en 2024 pour répondre à sa mission de service publique de la rue au logement fixée par l'État et les collectivités territoriales.

L'antenne SIAO d'Arras fonctionne sur le modèle d'une plateforme d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement de la rue au logement

Sous l'impulsion de la DIAHL, l'antenne SIAO d'Arras exerce une mission de service publique organisée par les services déconcentrés de l'Etat (DDETS.) Il s'appuie sur des collectivités territoriales (Communauté Urbaine d'Arras et Conseil Départemental) pour mettre en œuvre la politique publique du logement d'abord.

Les travailleurs sociaux du SIAO, associés aux deux coordinatrices LDA de l'arrondissement organisent l'évaluation et l'orientation avec le soutien du psychologue et de l'infirmière AHI.

L'équipe du service Avril, pilotée par les coordinatrices du Logement d'Abord réalise les accompagnements LDA sur la CUA et la ruralité de l'arrondissement.



L'équipe du SIAO, en charge de l'évaluation et l'orientation, est composée de :



un directeur



*deux coordinatrices LDA
(CUA / hors CUA)*



*une agent accueil
et administratif*



six travailleurs sociaux



une infirmière



un psychologue

Pôle Santé

L'équipe AVRIL, en charge de l'accompagnement, est composée de :



*une cheffe de service
(également coordinatrice LDA sur la CUA)*



*Trois accompagnants
éducatif et social
(dont 1 contrat d'apprentissage)*



cinq travailleurs sociaux



un travailleur pair

La pluridisciplinarité de l'équipe permet une complémentarité des approches, le développement du réseau et la création de liens privilégiés avec les partenaires.

“ Dans chaque département est mis en place, sous l'autorité du représentant de l'État, un dispositif de veille sociale chargé d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse, de procéder à une première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale et de les orienter vers les structures ou services qu'appelle leur état. Cette orientation est assurée par un service intégré d'accueil et d'orientation, dans les conditions définies par la convention conclue avec le représentant de l'État dans le département, prévue à l'article 345-2-4 du CASF. ”

Code de l'action sociale et des familles

L'antenne SIAO d'Arras participe pleinement à la **dynamique départementale** avec le SIAO62 en participant aux réunions d'harmonisation des pratiques, et s'inscrit dans un **travail régional et national** avec la FAS.

La veille sociale comprend l'ensemble des acteurs mentionnés à l'article D. 345-8 du CASF, tous coordonnés par le SIAO :



Le service d'appel téléphonique
dénommé **115**

géré par le SIAO depuis la loi n° 2014-366
pour l'accès au logement et un
urbanisme rénové (ALUR) ;



Les **Accueils de
Jour**



Les **Équipes
Mobiles**

SAMU Sociaux,
Maraudes...



Les **Services
d'Accueil et
d'Orientation**

Créé en 2010 par circulaire, le SIAO a été consacré juridiquement par la loi ALUR comme **plate-forme unique départementale de régulation du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile**. Ses missions sont désormais précisées aux articles L. 345-2 et L. 345-2-4 du CASF :

- Le SIAO **recense les demandes** d'hébergement d'urgence ou d'insertion ainsi que de logement adapté ;
- Il **recense l'offre disponible** en matière d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ainsi que de logement adapté ;
- Il veille à la **réalisation d'une évaluation sociale, médicale ou psychique** ;
- Il assure une **orientation des personnes** vers la solution la plus adaptée à leur besoin et en fonction de leur situation de détresse ;
- Il assure la **gestion du service d'appel téléphonique 115** ;
- Il **coordonne l'action des autres acteurs de la veille sociale** (équipes mobiles, accueil de jour...) ;
- Il **suit le parcours des personnes prises en charges** jusqu'à la stabilisation de leur situation ;
- Il **contribue à l'identification des personnes** en demande d'un logement, si besoin avec un accompagnement social ;
- Il **participe à l'observation sociale**.

La coordination des acteurs

L'antenne SIAO est la clef de voute du Service Public de la rue au logement.



Le SIAO, grâce à son ancrage sur le territoire, **coordonne les actions** des dispositifs AHI afin d'assurer la **fluidifié de parcours** des personnes et **prévenir des ruptures**.

Il organise, anime et/ou participe aux différentes commissions organisées par les partenaires associatifs et institutionnels en qualité d'expert pour soutenir et proposer une analyse des situations rencontrées.



Les missions

Le 115

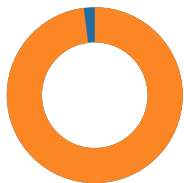
Les écoutants du 115 ont un rôle central et polyvalent.

La mission "écoutant 115" est assurée 7/7j et 24/24h par les professionnels : **des travailleurs sociaux diplômés et formés.**

Au quotidien, le SIAO assure une permanence d'urgence qui permet à la fois de répondre au 115 mais aussi de recevoir les personnes qui se présentent spontanément.

Missions de l'écoutant 115

- Analyser la situation de l'appelant : **Réalisation d'une évaluation Flash**
- Orientation vers les lieux ressources : accueil de jour, distribution alimentaire, vestiaires solidaires etc...
- Organiser l'intervention des équipes de rue ;
- Transmettre les informations et apporter un soutien technique aux partenaires ;
- Gestion des nuitées hôtelières ;

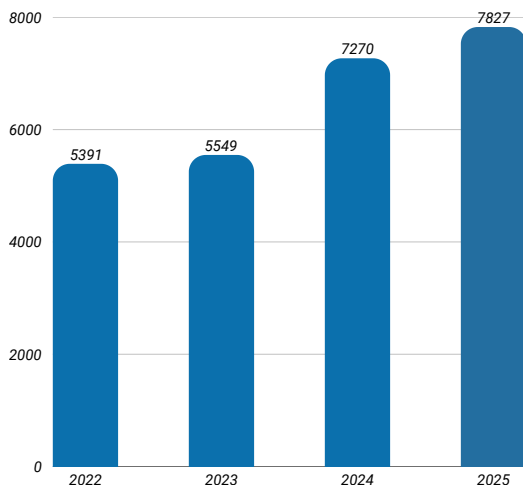


98 %
de décroché

7 827 appels reçus au 115 en 2025

sur l'arrondissement d'Arras, soit une moyenne de **21** appels par jour.
En 2025, le SIAO a enregistré **557 appels supplémentaires**

Évolution du nombre d'appels reçus au 115 depuis 2022



Les raisons d'un appel au 115 :

- Une demande d'hébergement d'urgence,
- Un usager qui demande une prestation (colis alimentaire, duvet, boisson, vêtements, transport, écoute et soutien...)
- Un citoyen déclarant une personne à la rue

Le SIAO coordonne la Veille Sociale en entretenant des liens étroits avec **l'ASA (association d'Aide aux Sans Abris).**

- Échanges quotidiens avec les équipes de l'ASA -

Gestion des mises à l'abri



équipe diagnostic et
équipe de rue

- Permanence du SIAO à l'accueil de jour -



tous les mois

Réunion de régulation régulières
avec les cadres de l'ASA et la
direction du SIAO

- Coordination avec l'équipe de rue -



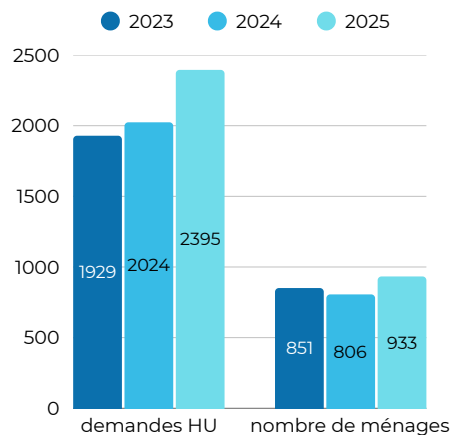
365 jours/an



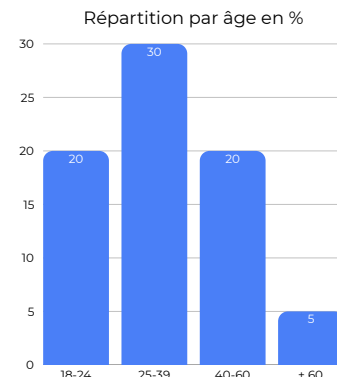
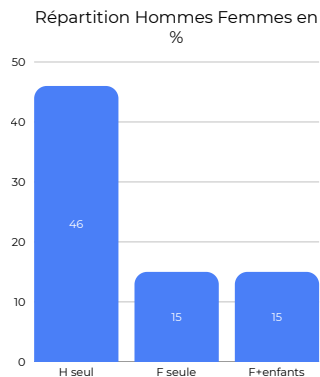
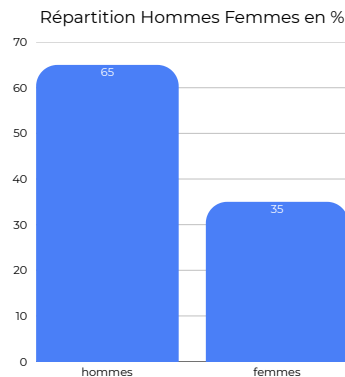
Organisation des
demandes de
prestations

Demandes d'hébergement d'urgence

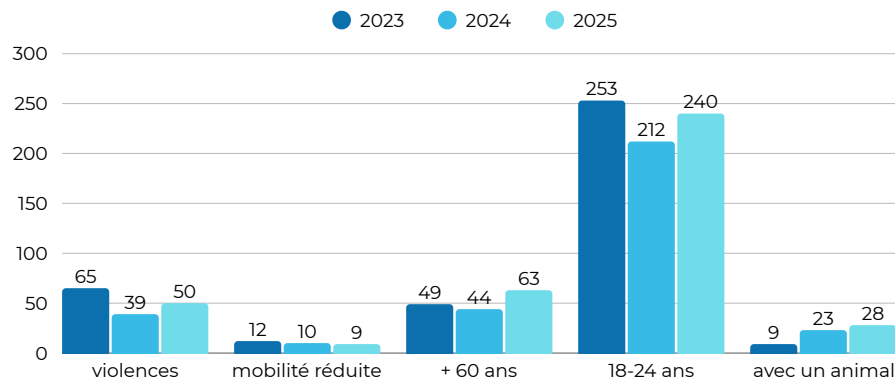
Évolution des demandes HU entre 2023 et 2025



- En 2025 nous enregistrons une augmentation de 18% du nombre de demandes d'hébergement d'urgence pour 933 ménages distincts.
- 54 % des demandes sont non pourvues, en baisse de 4% par rapport à 2024.
- 63 % des demandes non pourvues sont dues à un refus pour manque de place disponible.
- 30 % des demandes non pourvues concernent des refus pour incompatibilités des places avec les compositions familiales.



Évolution des demandes en fonction des critères de fragilité des publics

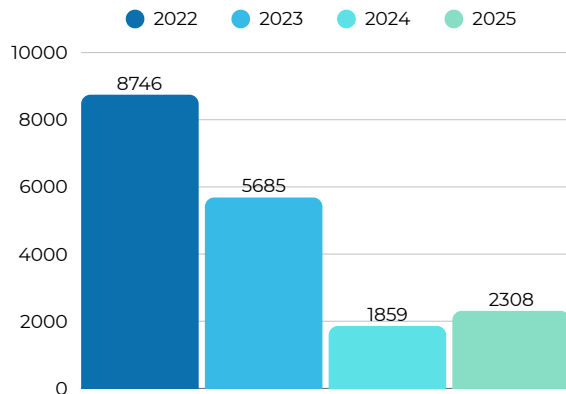


16 % des femmes qui
contactent le SIAO vivent des
violences conjugales



Les nuitées hôtelières

Évolution du nombre de nuitées hôtelières sollicitées



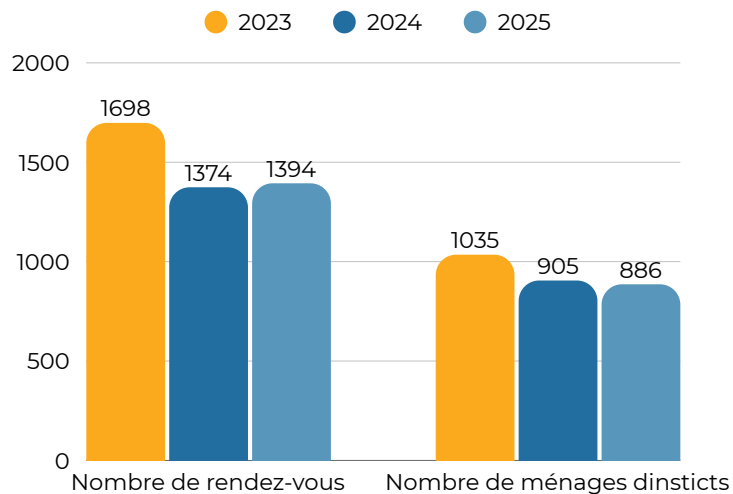
En 2025, le SIAO a hébergé 114 personnes et 45 ménages différents

Évaluation et diagnostic

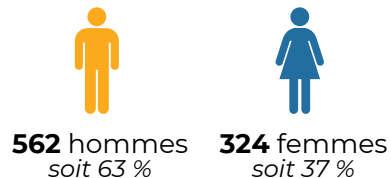
1 394 rendez-vous fixés en 2025

864 ménages distincts rencontrés

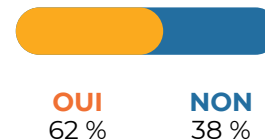
Évolution des rencontres SIAO



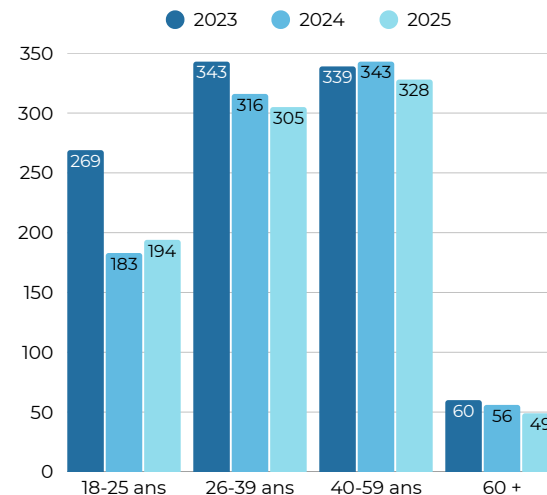
Sexe



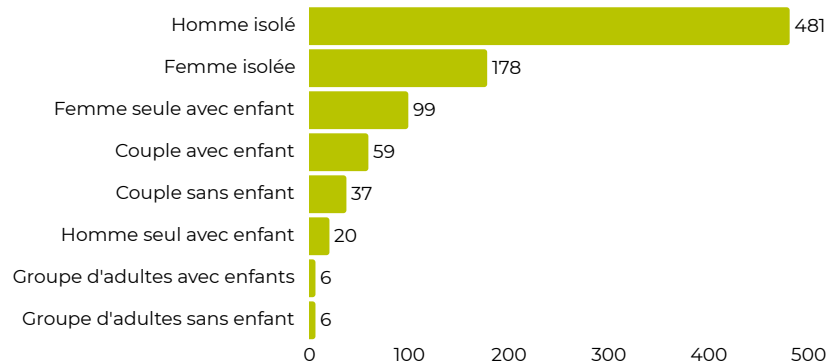
Primo-demandeur ?



Âge



Composition du ménage





Âge :

- 1 Après avoir baissé de 30 % en 2024, le nombre de jeunes, 18-25 ans, ayant sollicité le SIAO en 2025 se stabilise. Cette évolution correspond au développement des politiques publiques volontaristes menées par l'Etat et le Département (IML jeune, Pacte des solidarités...)

Résidence :

- 2 75% des personnes qui sollicitent le SIAO, sont des usagers qui résident sur la Communauté Urbaine d'Arras.

Situation résidentielle :

- 3 1/3 des personnes qui sollicitent le SIAO sont hébergés chez des tiers, tandis que 20 % sont en logement, 11 % sont en rue ou abris de fortune et 12 % sont en incarcération.

Ressources :

- 4 30% des personnes qui sollicitent le SIAO ne disposent d'aucune ressource, tandis que 22 % perçoivent le RSA, 20% sont salariés et 7 % perçoivent l'AAH.

Situation professionnelle :

- 5 54 % des personnes qui sollicitent le SIAO sont sans emploi, 17 % sont demandeurs d'emploi, 20 % sont salariés et 13 % sont indemnisés par France Travail.

Santé :

- 6 14 % des personnes qui sollicitent le SIAO sont sans couverture médicale. 20% des personnes qui ont été rencontrées par le SIAO nécessitaient des soins

Origine :

- 7 21 % des personnes qui sollicitent le SIAO sont nées hors de l'Union Européenne.

L'antenne SIAO d'Arras et ses 6 travailleurs sociaux.



Les missions de l'équipe :

- Diagnostic flash ;
- Évaluation sociale approfondie ;
- Coordination de l'urgence sociale ;
- Suivi de parcours ;
- Tenue de l'observatoire social.

Évaluation sociale flash

26 % des RDV

Évaluation sociale approfondie

45 % des RDV

Entretien de suivi de parcours et concertation

29 % des RDV

Les principales réponses apportées par le SIAO lors des entretiens sont des orientations vers de **l'hébergement (26 %)**, de l'aide au niveau des **démarches administratives (31 %)** et des **démarches vers le logement (19 %)**.

Sur les dispositifs d'urgence et d'insertion, l'antenne d'Arras a réalisé **75 rencontres avec les équipes d'accompagnement** du secteur AHI afin d'assurer la fluidité des parcours.

Les principaux partenaires du SIAO sont ***l'ASA, l'AUDASSE, 4 AJ, Le Coin Familial, les Restos du Coeur et La Vie Active.***

L'équipe est présente dans différentes commissions afin de défendre les droits des usagers, l'équité entre chacun et mettre en avant la politique publique du LDA.



CCAPEX

Contingent préfectoral

CHI

IML

Errance sociale

Fluidité des parcours

L'équipe a participé à des formations et des journées de sensibilisation

Gestion des conflits

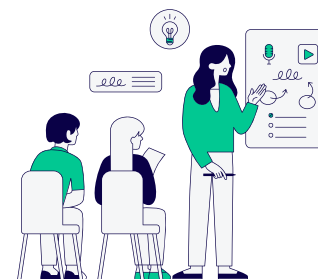
Premiers Secours en Santé Mentale

Formations internes pour nouveaux salariés et stagiaires

Comité de pilotage du LDA

Communication non violente

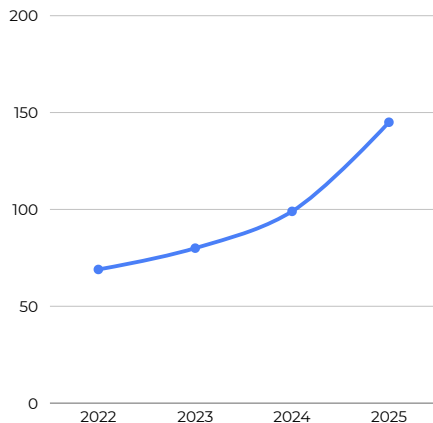
Journée écoutants 115



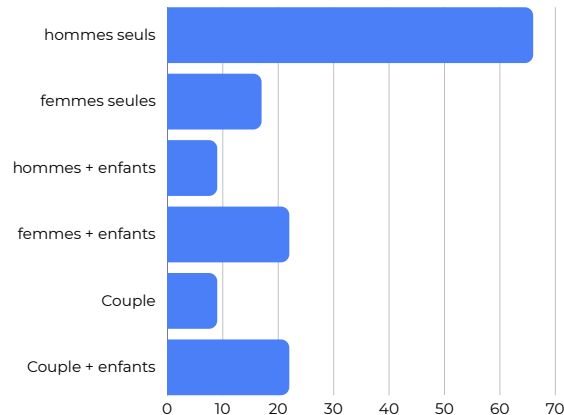
Les expulsions locatives



Évolution des CFP entre 2022 et 2025



Composition familiale



- 68 % des CFP concernent des locataires résidant sur la CUA.
- 170 adultes, 83 enfants mineurs et 21 enfants majeurs ont été expulsés, soit 274 personnes.
- 1 ménage sur 3 est connu du SIAO au moment du passage en CCAPEX.
- 50% des ménages présentent une dette supérieure à 5000€
- L'augmentation du nombre des CFP est une conséquence de la loi KASBARIAN et d'une plus grande rapidité à mettre en œuvre les procédures

De l'hébergement d'urgence au logement, les voies de l'insertion

L'organisation du SIAO doit permettre l'accès au logement depuis la rue. Il déploie des commissions internes qui par défaut orientent le ménage vers le logement ordinaire ou adapté avec ou sans un accompagnement social en fonction des souhaits et des demandes de la personne. Si le traitement de la situation présente des difficultés spécifiques son examen devra réunir les partenaires pertinents pour construire une solution sur-mesure dans la perspective d'accélérer et de simplifier l'accès au logement.



La commission unique pour le traitement intégré des demandes

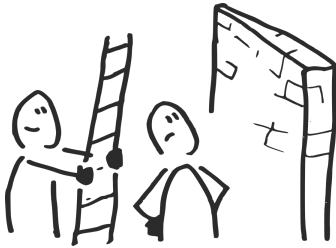
Elle détermine le parcours vers le logement pour tous les ménages qui bénéficient d'un diagnostic flash puis d'une évaluation approfondie.

Il ne s'agit pas de se limiter à répondre au besoin d'hébergement immédiat mais d'apporter une solution durable pour sortir le ménage du sans-abrisme. L'idée est de se projeter sur l'accès au logement dès les premiers contacts avec la personne, **même si des dispositifs temporaires seront mobilisés entre temps.**

Les points réguliers faits avec les structures devront permettre de mobiliser des réponses adaptées pour sortir des prises en charge temporaires. C'est donc un traitement intégré basé sur l'évaluation approfondie de la situation.

L'insertion

En 2025, le SIAO a organisé **11 commissions** permettant de formaliser un parcours d'insertion en ALT ou en CHRS.



640

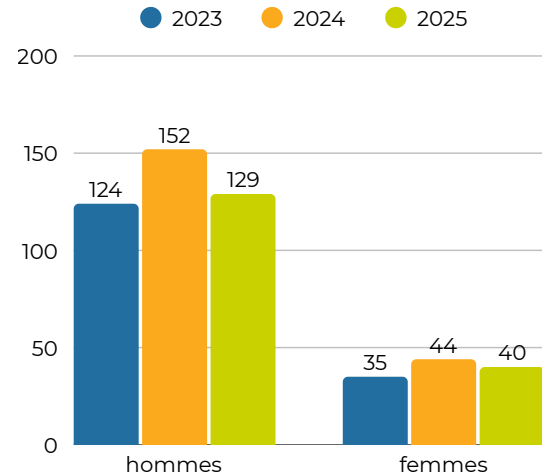
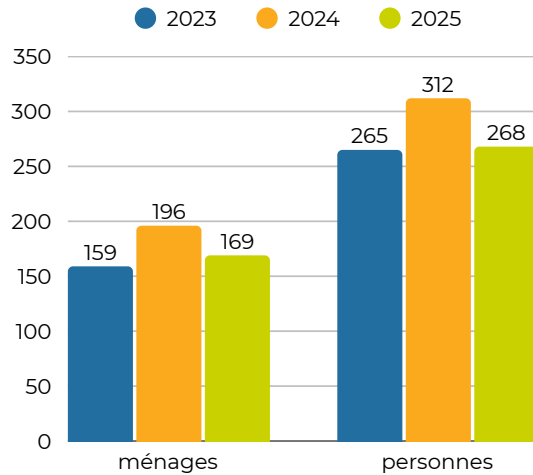
demandes d'insertion en 2025

551

ménages distincts, soit 869 personnes

- 36 % des demandes sont pourvues en 2025.
- Les orientations pourvues sont réalisées principalement vers les CHRS (33 %), les ALT (26 %) et l'IML (31 %). En 2025, les admissions sur des dispositifs IML ont dépassé les admissions ALT. Cela traduit les importants efforts de captation réalisés par les opérateurs ces 2 dernières années.
- Le parc d'insertion de l'Arrageois comptabilise 178 places de CHRS/STAB et 90 logements pour l'ALT.

La domiciliation



L'activité domiciliation du SIAO se stabilise en 2025, c'est une prestation essentielle qui conforte la place du SIAO auprès des publics les plus précaires.

De la détention à l'insertion, une action de prévention contre la récidive

2 salariés du SIAO assure la coordination des parcours des sortants de détention pour les **CD de Bapaume et la MA d'Arras**, ainsi que la coordination avec l'ASA du suivi des parcours en **HU SPIP et des places CHRS dédiées**.

122 situations ont été traitées en 2025

En 2025 les référents détentions du SIAO ont observé une augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie et présentant d'importants troubles psychiques qui sont particulièrement difficiles à orienter. Cette donnée doit amener le SIAO et les unités sanitaires de la détention à une plus grande coordination

L'arrondissement d'Arras comptera en 2026, le nombre de détenus le plus important du département, avec l'ouverture prévu en novembre 2026 de la prison inSERRE de St Laurent Blangy, soit près de 900 détenus.

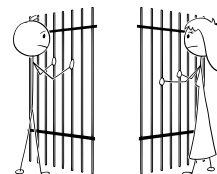
Le traitement des sorties par le SIAO aura des conséquence sur la mobilisation du parc hébergement logement de la CVA



15 personnes ont intégré des places HU SPIP

23 permanences tenues à Arras et Bapaume

11 orientations en IML Passerelle



Le pôle santé, soutien de l'AHJ sur l'arrondissement

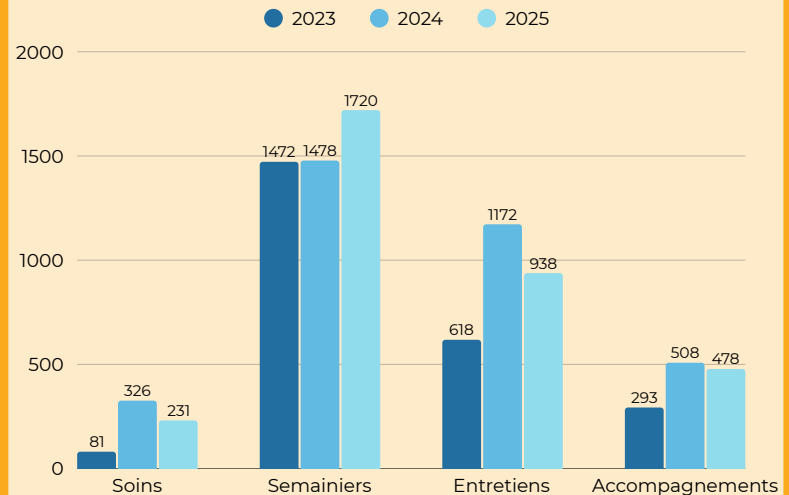
L'infirmière AHJ

L'IDE AHJ **assure des soins, coordonne le parcours des personnes** hébergés et potentiellement sans droits à l'assurance maladie ouverts ou sans abri.



Le travail de l'IDE AHJ est rendu complexe par la difficulté à trouver un médecin traitant. **L'arrondissement d'Arras est dépourvu de service de cure et postcure.** Les délais pour obtenir des rendez-vous spécialistes sont longs (cardiologues, neurologues et ORL.).

L'activité de l'IDE est marquée par un vieillissement du public accompagné, nécessitant des interventions vasculaires. Les publics concernés présentent **des profils sanitaires marqués par les consommations d'alcool, de tabac, la sédentarité, un déséquilibre alimentaire et le non recours aux soins**



Le pôle santé, soutien de l'AHI sur l'arrondissement



Le Psychologue AHI



Le psychologue intervient sur plusieurs axes :

- Il établit des diagnostics psychologiques et apporte un soutien psychologique ;
- Il aide à l'orientation vers les structures médico-sociales ou sanitaires les plus adaptées ;
- Il apporte des éclairages théoriques et techniques ;
- Il assure des permanences à Belval, à la Margelle et aux Restos du cœur et au SIAO.

L'activité chiffrée

129 dossiers suivis
78 personnes rencontrées
124 entretiens réalisés
25 permanences extérieures

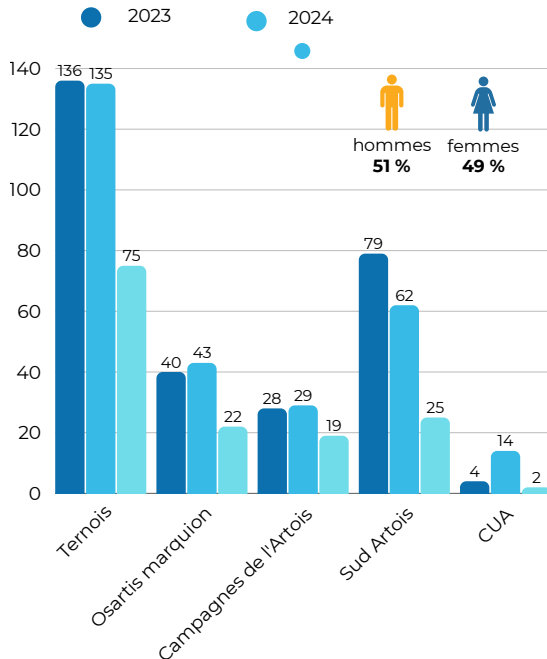


Le public

22 % psychopathologie
39 % des personnes rencontrées
ont subis un accident de la vie qui
les a conduits à l'exclusion et la
précarité

Le SIAO Hors les Murs

Le SIAO Hors les Murs, en lien avec la coordination LDA hors CUA, permet de conseiller, évaluer les situations et orienter les ménages résidant en ruralité.



143

ménages ont fait appel au SIAO Hors les Murs en 2025, la baisse des sollicitations s'explique par la mise en place depuis 2024 de la coordination LDA sur la ruralité de l'arrondissement.

21

relogements dans le parc public

31

orientations en insertion

29

orientations vers le logement accompagné

85

diagnostics réalisés dans le cadre de la Prévention des Expulsions en lien avec le SIAO 62

55

permanences assurées dans les mairies et MDS

participation aux GRSP

participation aux CPC

réseau de partenaires réunis par le Conseil Départemental autour des situations les plus complexes

Les 2/3 des ménages rencontrés par le SIAO sont des personnes isolées.

La coordination LDA en ruralité

La création du poste, cofinancé par des fonds européens et le conseil Départemental, s'appuie sur le réseau et l'expérience construite pas le SIAO hors les murs depuis 2019.

En 2023, le Conseil Départemental du Pas-de-Calais a souhaité finaliser la couverture des coordinations LDA. L'Arrageois hors CUA restait non couvert. C'est ainsi que le SIAO a pu créer un poste, cofinancé par des Fonds Européens et le Conseil Départemental. Celui-ci s'appuie sur le réseau et l'expérience construite par le SIAO Hors les Murs depuis 2019.



Cofinancé par
l'Union Européenne



Les missions de ce poste sont multiples :



- Piloter la plateforme LDA avec les services logement du Conseil Départemental ;
- Coordonner le mesures d'accompagnement relevant du LDA ;
- Centraliser et étayer les demandes ;
- Animer les commissions territoriales du département et le réseau de partenaires ;
- Soutenir les équipes d'accompagnement LDA ;
- Se tenir informé de l'évolution des dispositifs et relayer les informations.

La coordination LDA en ruralité

La coordinatrice LDA ruralité a rejoint un **réseau départemental** avec l'appui de la mission logement du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, et est engagé dans les **GRSP, CPC, cycles interbailleurs, CTEC, CPTS, les copil IML, CLAJJ...**





La coordination LDA est cofinancée par la Communauté Urbaine d'Arras et la DIHAL. Effective au SIAO depuis 2018 et opérationnelle en 2019 sur le territoire avec la mise en place des plateformes Logement d'Abord maintenant appelées GRAP (Groupe Ressource Accompagnement Personnalisé).



Les missions de ce poste sont multiples :

- Piloter et animer la plateforme LDA avec la Cheffe de projet de la CUA ;
- Coordonner les mesures d'accompagnement relevant du LDA et l'équipe dédiée AVRIL ;
- Centraliser, étayer les demandes et assurer leur suivi ;
- Suivi statistique de l'activité LDA ;
- Se tenir informé de l'évolution des dispositifs et relayer les informations sur le secteur ;
- Participer à toutes les réunions et commissions en lien avec sa mission (Contingents, Cellule Errance sociale mairie d'Arras, Maison Relais/Résidence Sociale, AHI, situations complexes).

La coordination LDA sur la CUA

170

situations étayées
dont 12 réorientations dès
réception

+ 27% par rapport à 2024

dont 101 nouvelles
+28 % par rapport à 2024

29

rencontres et
concertations

24

temps de travail
partenarial
(interne et
externe)

4

participations à
des journées
thématiques

Invitation au DU
LDA de Lyon
pour la
présentation du
service

24

présentations LDA
aux partenaires
sociaux du
territoire

**5 commissions Maison Relais et
Résidence Sociale**

5 cellules errance sociale

3 commissions fluidité à la DDETS

6 commissions contingent préfectoral

10

animations

GRAP restreints
avec la cellule
opérationnelle
partenariale

GRAP Grande
Instance :
présentations des
acteurs du territoire

Formation OGYRIS

**Formation
CAFERUIS**

L'accompagnement

Les mesures d'accompagnement CUA et ruralité de l'arrondissement

En 2024, le service AVRIL a complété son offre d'accompagnement. Initialement présent sur la CUA, **il se déploie désormais sur l'ensemble de l'arrondissement d'Arras.**

93 ménages sur la CUA
27 mesures en ruralité

16 mesures bailleurs (FNAVDL)
11 mesures LDA du Département

Les mesures sont toutes renforcées, s'adaptant aux besoins des ménages ayant de **multiples problématiques dont la santé et/ou santé mentale.**



*Analyse accompagnement :
le public*

Les publics accompagnés sont des **personnes étant à la rue ou ayant eu un passé à la rue**, en **habitat précaire ou abri de fortune**, les **sortants d'hébergement**, les **sortants de détention**, les **personnes dépourvues de logement**, les **personnes en souffrance psychique** (+Incurie/Diogène), les **personnes éloignées des services et isolées socialement**, les **personnes expulsées ou menacées** de l'être, les **personnes habitant un logement indécent/insalubre**. En 2025, compte tenu de la difficulté à faire remonter des fiches saisine dans le parc locatif social, un rééquilibrage a eu lieu au profit des mesures financées pour des ménages, sortants d'hébergement, hébergés chez des tiers ou locataires du parc locatif privé

Les missions

- Lever les freins à l'accès au logement des personnes les plus exclues
- Faire en sorte que le logement soit un point de départ et non une finalité
- Accompagner les personnes dans leur logement et leur nouvel environnement

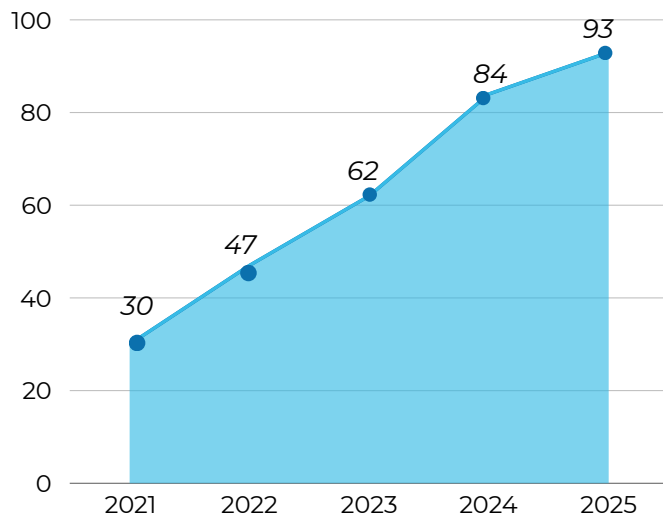
Portée de l'intervention

- Santé et bien-être
- Vie sociale et ouverture sur l'extérieur
- Insertion Emploi/Formation
- Quotidienneté et exercice des droits



Un accompagnement global ciblé et adapté autour des 4 thèmes principaux de l'accompagnement nécessaires à la réalisation de la philosophie du « Logement d'Abord ».

Évolution du nombre de ménages suivis en 2025 sur la CUA



93 ménages accompagnés en 2025

57 restent accompagnés au 31/12/25



40 nouvelles situations
dont **50%** connues de veille
sociale ou sortant
d'hébergement



53 %

des ménages ont ou ont eu **un parcours de rue**
pour **43 % d'entre eux**, ce parcours a été **supérieur à 3 ans**

60 % des ménages présentent des **souffrances psychiques** et **20 %** d'entre eux sont pris en charge.



72 %

d'hommes seuls,
contre 15 % de femmes seules

69 %

de personnes ayant
entre 40 et 59 ans

60 %

sont bénéficiaires du **RSA**

17 %

perçoivent l'**AAH**

Les **+ de 60 ans représentent 10%** des ménages accompagnés, confirmant ainsi la
tendance observée depuis 2023.

insertion professionnelle :



Concernant l'insertion socio-professionnelle :

- **16 personnes ont repris ou accédé à une activité professionnelle** : 6 CDDI, 2 CDI, 1 CDDI + intérim, 4 intérim, 3 CDD.
- 1 stage en ESAT, 1 stage de découverte professionnelle + 1 contrat bénévole travailleur pair au CAARUD
- 6 entrées en formation



Prévention des expulsions :

- **60 % des ménages** sont accompagnés **dans leur logement.**



Sorties :

- **18 sorties positives.**
- **3 décès** survenu au cours de l'année.



Attribution :

- **18 ménages** ont été **attributaires d'un logement.**
- **2 ménages** sont **entrés en logement adapté** (résidence sociale)
- **16 attributions** chez des **bailleurs sociaux**

Les mesures en ruralité 2025

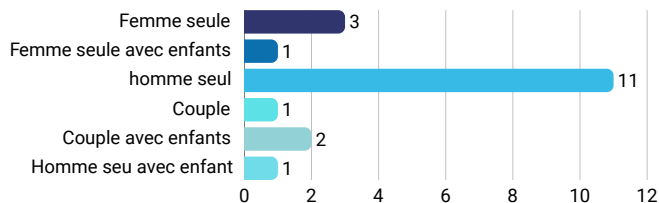
19

mesures d'accompagnement ont été contractualisées en 2025

10

mesures financées par le Conseil
Départemental

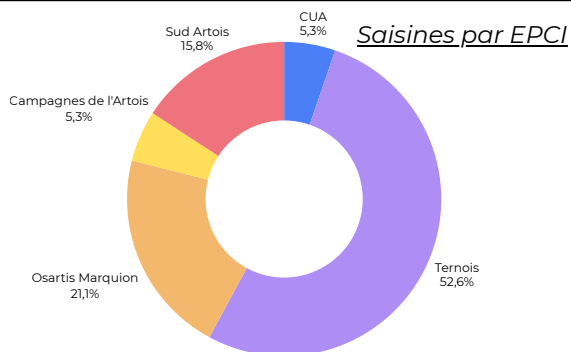
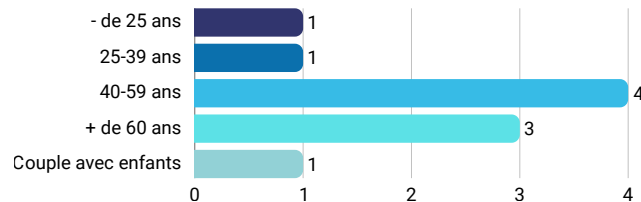
Composition familiale



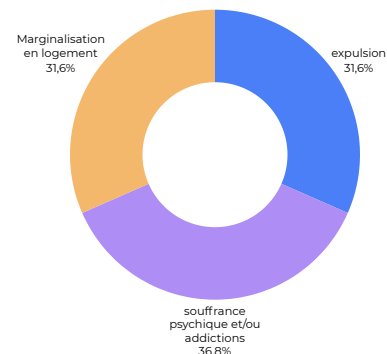
9

mesures financées par la DDTM FN
AVDL bailleurs

Âge



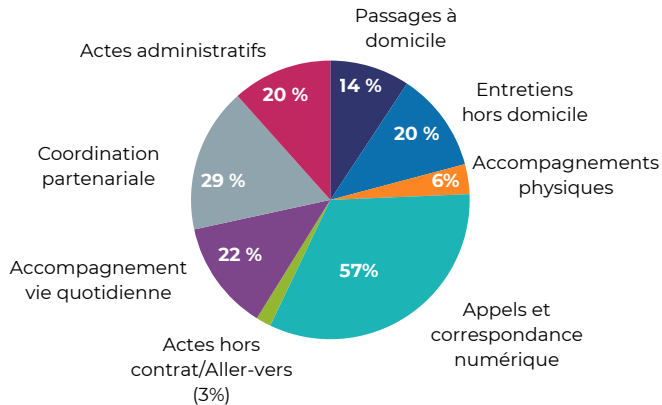
Motifs des saisines



Activité du service

26

actes en moyenne par jour de la part de l'équipe



- **59 ménages ont atteint leur objectif d'insertion dans le quartier ;**
- **23 personnes ont repris une activité professionnelle ou formations** (6 CDDI, 2 CDI, 5 CDD, 6 intérim, 3 stages et 1 contrat bénévole,) ;
- **63 ménages orientés vers un parcours de soins** (psy, spécialistes, médecin traitant) ;
- **1 MASP mise en place, 2 mesures de protection et 11 refus de proposition.**

7 sorties collectives pour rompre l'isolement et passer des moments conviviaux

Nausicaa, journée pêche, 2 jours Cerfs Volants de Berck, Amiens et ses hortillonnages, Ohlain et Journée de Noël (achat, confection de crêpes et marché de Noël).

Arrivée du travailleur pair en décembre 2025 avec préparation de divers ateliers en 2026.



3

Conclusion et perspectives

Conclusion



Mise en oeuvre de la plateforme d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement de la rue au logement sur l'arrondissement



Une harmonisation des pratiques pour que l'antenne d'Arras soit pleinement intégrée à la dynamique départementale



Une coordination des acteurs du LDA renforcée sur les GRAP, GRSP, CPC grâce à l'appui de la communauté urbaine d'Arras et le Conseil départemental



Des mesures d'accompagnement LDA en ruralité qui trouvent leur équilibre entre parc social et privé



Une augmentation continue des expulsions locatives.

Perspectives



- Structuration du projet d'établissement de l'antenne SIAO appuyée sur les circulaires du 31/03/2022 et les dernières circulaires de la DIAHL pour la promotion d'une plateforme d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement de la rue au logement de l'arrondissement d'Arras.
- Poursuite de l'intégration de la politique publique du logement d'abord en lien avec la CUA et le Conseil Départemental.
- Préparation de l'ouverture des places de résidence accueil (Arras) et des pensions de famille (Bapaume, Auxi-le-Chateau et Frévent) mise en place d'une commission de recevabilité et d'orientation
- Ouverture de la prison expérimentale inserr sur la CUA

Remerciements :

Aux membres de l'équipe qui se sont encore engagés cette année avec leur professionnalisme, leurs valeurs humaines pour lutter contre les phénomènes d'exclusion, la précarité. Ainsi qu'à nos partenaires sans qui nos actions ne pourraient aboutir.

